



Association des
camps du Québec



VERS UNE INTÉGRATION RÉUSSIE

POUR LES NOUVELLES.EAUX GESTIONNAIRES DE CAMP



**Alexandra
Gilbert**

Directrice générale adjointe
Association québécoise pour le loisir
des personnes handicapées (AQLPH)



**Anne-Frédérique
Morin**

Directrice générale adjointe
Association des camps du Québec (ACQ)

Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées

L'AQLPH regroupe, concerte, représente et outille les acteurs clés des différentes régions du Québec œuvrant à l'accessibilité aux loisirs pour les personnes handicapées en se positionnant comme leader et facilitateur.



Association des camps du Québec

L'ACQ a pour mission de promouvoir, représenter et soutenir la qualité et l'expérience Camp et son apport au développement et à la santé des individus, des familles et de la jeunesse au Québec.

- 226 camps certifiés
- 226 camps municipaux



Ordre du jour

- Mise à jour - Lexique
- L'intégration des jeunes ayant des besoins particuliers en camp
 - Les aspects légaux généraux
 - Les accommodements et les contraintes
 - Mises en situation
- Le cycle de l'intégration et les outils



Lexique



Définitions

Intégration	Inclusion	Programmation inclusive	Accompagnement
Le participant est intégré dans l'activité régulière, mais doit s'y adapter à l'aide de moyen mis en place spécifiquement pour lui dans le but qu'il évolue comme les autres.	Le milieu s'adapte aux besoins du participant afin qu'il vive une expérience équivalente.	Agir en amont pour répondre à un plus grand nombre de besoins sans se concentrer sur un besoin spécifique, en prenant en compte les différentes capacités.	Centrée sur les besoins de la personne accompagnée, l'accompagnement permet de fournir des opportunités de développement : aptitudes, autonomie, etc. L'accompagnement permet à la personne de faire des choix en fonction de ses besoins et intérêts.
Besoin → adaptation → intégré dans un milieu	Besoin → inclus dans le milieu	Inclus dans le milieu	Soutenir la personne
Joséphine a un TSA Elle utilise un horaire avec des pictogrammes	Joséphine a un TSA Le CDJ aménage un local de retour au calme et l'horaire est modifié pour qu'elle ne participe pas aux rassemblements dans le gymnase	Un horaire imagé à l'entrée du camp indique à tous les enfants les activités de la journée Séquences visuelles pour les bricolages	Cappucino s'assure que Joséphine comprend les règlements du jeu.

Définitions

Handicap	Situation de handicap	Besoins particuliers
Un désavantage résultant d'une déficience, soit une perte, une malformation ou une anomalie d'un organe, d'une structure ou d'une fonction mentale, physiologique ou anatomique (CDPDJ, 2021)	La réduction de la réalisation ou l'incapacité à réaliser des habitudes de vie, résultant de l'interaction des facteurs personnels avec des facteurs environnementaux. (MDH-PPH, 2010)	Personnes ayant besoin que des mesures soient mises en place pour favoriser leur participation sociale, professionnelle et scolaire (CHU Sainte-Justine, 2017)
Diabète TDA-H Trouble d'anxiété	Utiliser un fauteuil roulant Se rendre à une activité de loisir dans un bâtiment avec que des marches	TSA Allophone

L'intégration des jeunes ayant des besoins particuliers en camp



Quelles lois encadrent les camps au Québec?

Droit du loisir

- Droit constitutionnel canadien
- Chartes (Canadienne et Québécoise)
- Codes (criminel et civil)
- Lois (Normes du travail, sécurité dans les sports, etc.)
- Règlements (sécurité dans les bains publics, etc.)
- Codes (travail, déontologie, etc.)
- Normes (ACQ)

Charte des droits et liberté de la personne

- Loi fondamentale
 - Toutes les lois québécoises doivent respecter la Charte
- Permet d'harmoniser les rapports des personnes entre elles et avec leurs institutions
- Toutes les personnes qui se trouvent au Québec sont protégées par la Charte
 - Adultes, enfants
 - Nés au Québec ou hors Québec
 - Les personnes en visite

Charte des droits et liberté de la personne

L'article 10 de la Charte s'applique particulièrement en contexte de Loisir :

« Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. »

Accommodement raisonnable

- L'accommodement raisonnable est un moyen utilisé pour prévenir ou pour faire cesser une situation de discrimination fondée sur le handicap, la religion, l'âge ou tout autre motif interdit par la Charte.

Agir en personne prudente, raisonnable et tenir compte du contexte

- Le code civil québécois nous indique qu'on doit toujours agir en personne prudente et raisonnable, peu importe la situation dans laquelle on se trouve.
- On doit se rappeler qu'on n'agira pas de la même manière selon le contexte.

Accommodement raisonnable en camp

- Réceptionner de la demande
- Analyser de la demande
- Recherche d'accommodement (mode collaboratif)
- Considérer TOUS les accommodements possibles

Contrainte excessive

Une contrainte excessive est un facteur qui permet d'évaluer si un accommodement est raisonnable ou non. Par exemple :

- une dépense difficile à absorber pour une entreprise;
- une entrave indue au bon fonctionnement d'une organisation;
- une atteinte importante à la sécurité ou aux droits d'autrui.

Avant de refuser l'inscription ou la fréquentation d'un enfant en situation de handicap dans votre camp, **le camp doit considérer TOUS les accommodements possibles.**

Différents statuts juridiques, différents contextes

- OBNL
- Municipalité
- Entreprise privée

**Le camp de jour de la
municipalité indique une date
limite pour les demandes
d'accompagnement alors qu'elle
n'en a pas pour le programme
régulier.
Est-ce qu'on peut faire ça?**

Exemple #1

- Ce n'est pas une pratique qu'on recommande. Toutefois, on voit souvent que les camps indiquent une date limite pour convaincre les parents d'inscrire tôt leur enfant pour un accompagnement. Il est souvent difficile de trouver un accompagnateur plus l'été approche.
- Il faut donc que le camp continue de prendre les inscriptions après la date limite pour l'accompagnement, mais il se peut qu'il ne soit pas en mesure de trouver un accompagnateur.

**Un camp de jour OBNL n'a pas les
moyens de faire de
l'accompagnement. Il réfère
systématiquement toutes les
demandes au camp de jour de la ville.**

Est-ce qu'on peut faire ça?

Exemple #2

- Ce n'est pas légal de faire cela.
- Le camp est dans l'obligation de recevoir et d'analyser toutes les demandes.
- Il prendra la décision en fonction des besoins spécifiques du participant, en ayant analysé toutes les solutions possibles.

Le camp de jour d'une municipalité refuse d'intégrer les jeunes à besoins particuliers des autres municipalités, en raison des coûts et des ressources humaines. Les jeunes sans besoins particuliers de ces municipalités sont toutefois acceptés.

Est-ce qu'on peut faire ça?

Exemple #3

- Ce n'est pas légal de faire cela. Le camp municipal doit être équitable. S'il offre des places en camp pour des jeunes non accompagnés aux non-résidents, il doit en offrir pour les jeunes en accompagnement.
- Toutefois, une ville a le droit de refuser les non résidents, si c'est le seul critère qui influence leur décision.

Quoi faire en cas de recours?

- Si le camp est membre de l'ACQ, vous pouvez nous contacter (médiation, recherche de solution, etc.)
- Il est aussi possible de parler avec votre IRLPH
- Si la situation persiste, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse peut aussi vous guider.

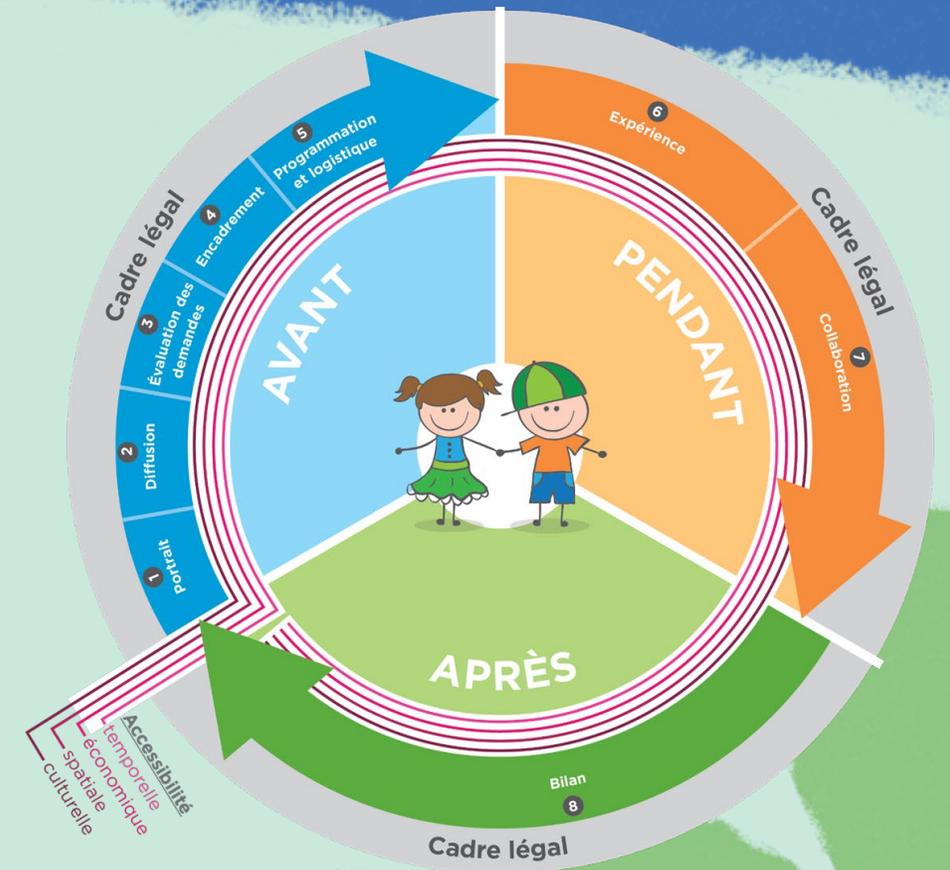
**Si vous voulez aller plus
loin, consultez la section
pour les camps ici**

Le cycle de l'intégration



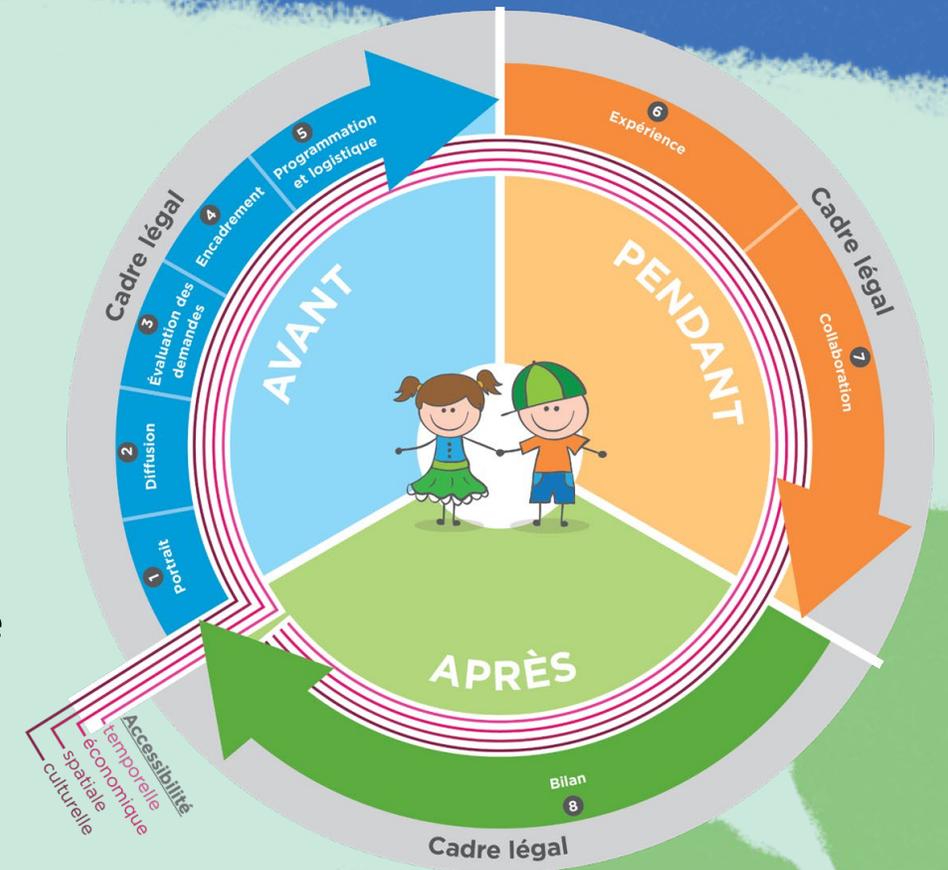
To do de l'intégration

- 3 phases : avant, pendant et après
- 8 blocs



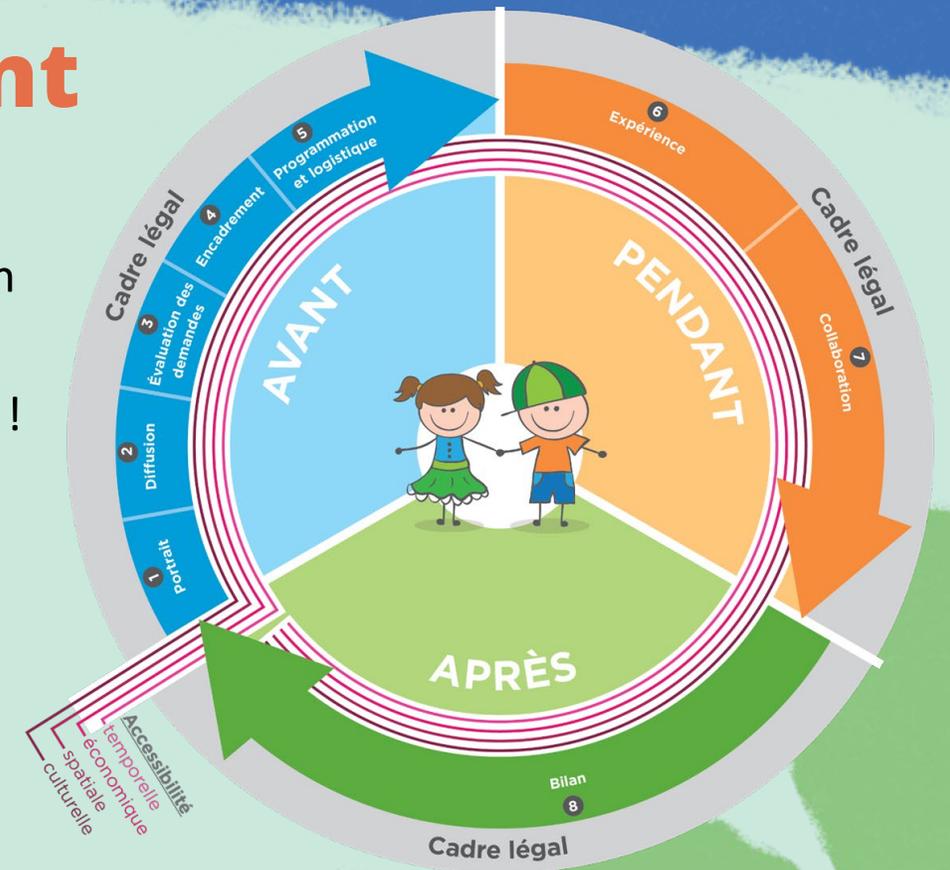
Quelques exemples - avant

- **1 - Portrait** : Importance d'une mission claire portant les valeurs d'intégration, parce qu'elle sert toujours, peu importe l'étape. Ça permet de s'y référer en cas de doute sur l'inclusion d'un jeune ou une jeune et de partager la vision d'intégration au personnel
- **3 - Évaluation des demandes** : mettre le jeune au coeur de la démarche
- **5 - Programmation et logistique** : Bien définir les rôles. Que dois faire le personnel d'animation v.s. le personnel d'accompagnement ?



Quelques exemples - pendant et après

- **6 - Expérience** : aller sur le terrain. Est-ce que votre mission se vit réellement ?
- **8 - Bilan** : un bilan financier...et un bilan de la participation !



Autres outils



Vers une intégration réussie - ACQ

- Trousse d'outils développée pour les camps
 - 8 étapes pour les accompagner à travers l'intégration de vos enfants au camp.
 - 30 fiches besoins particuliers
 - Un outil de formation pour tout le personnel du camp afin de mieux connaître les troubles et déficiences des jeunes.
 - Mise à niveau prévue en 2022
 - Section questions légales et médicales fréquemment posées

-> <https://campsquebec.com/vers-une-integration-reussie>

L'inclusion intégrée aux normes/balises de l'ACQ

- Les camps doivent avoir une procédure d'analyse des demandes d'accommodement ou d'accompagnement qui énumère les étapes d'analyse du profil ou des besoins des jeunes.
- Une formation d'au moins 3 heures doit être donnée au personnel d'accompagnement
 - (formation maison ou faisant appel à un organisme spécialisé comme l'AQLPH)
- La notion d'inclusion doit être intégrée à la mission et la programmation du camp.
 - Fiches besoin particuliers (mise à jour en 2022)
 - Pep ton jeu!

PEP ton jeu!

- Application mobile gratuite de jeux actifs
- 190 jeux contenant des adaptations inclusives sur 4 axes
 - Communication
 - Mobilité réduite
 - Intégration sensorielle
 - Agitation et impulsivité
- Ajouts prévus en 2022

-> <https://apps.apple.com/ca/app/pep-ton-jeu/id1457513888>

-> <https://play.google.com/store/apps/details>

PEP ton jeu!

chargement...



Association des camps du Québec

pep



PEP ton jeu!



Découvrir Tous les jeux Vidéos

Catégories



Sans matériel



Jeux intérieurs



Jeux extérieurs



Jeux d'été



Jeux d'hiver

Types de jeux

Tout afficher



Brise-glace



Coopératifs



Ballons



Sport modifiés



Jeux



Recherche



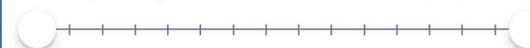
Favoris



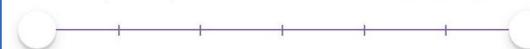
Plus

Recherche

Groupe d'âge 3-18+ ans



Nb de participants 5-50+ pers.



Durée du jeu 25 min



Intensité Modéré



Adaptations inclusives

- Communication
- Agitation et impulsivité
- Mobilité réduite
- Intégration sensorielle

Rechercher



Jeux



Recherche



Favoris



Plus

Le Repère culturel

- Plateforme gratuite
- Activités axées sur la découverte de la culture en camp
- Plus de 50 activités avec adaptations inclusives
- En bonus, des chansons de camp avec paroles
- En bonus, des contes et légendes du monde des camps

repereculturel.ca

Association québécoise du loisir municipal

- Capsule de formation pour les élus
 - Tout savoir en 40 minutes !

<https://loisirmunicipal.qc.ca/publications-trousse-elus/>

Janvier, mois de l'inclusion

- Autoévaluation Vers une intégration réussie - 10 janvier, 13h30 à 14h30 : <https://www.aqlph.qc.ca/nos-services/camps-de-jour/janvier-mois-de-linclusion/janvier-mois-de-linclusion-autoevaluation-vers-une-integration-reussie/>
- Obligations légales - 17 janvier, 13h30 à 15h30 : <https://www.aqlph.qc.ca/nos-services/camps-de-jour/janvier-mois-de-linclusion/janvier-mois-de-linclusion-obligations-legales/>
- Camps privés et avec spécialisation - 24 janvier, 13h30 à 15h30 : <https://www.aqlph.qc.ca/nos-services/camps-de-jour/janvier-mois-de-linclusion/janvier-mois-de-linclusion-pour-les-camps-privés-et-avec-specialisation/>
- Pour aller plus loin - 31 janvier, 13h30 à 15h30 : <https://www.aqlph.qc.ca/nos-services/camps-de-jour/janvier-mois-de-linclusion/janvier-mois-de-linclusion-pour-aller-plus-loin/>
- Pratiques inspirantes et outils - vidéo disponible à partir du 24 janvier

**Alexandra
Gilbert**

**Anne-Frédérique
Morin**

Directrice générale adjointe

Association québécoise pour le loisir
des personnes handicapées

soutien@aqlph.qc.ca

Directrice générale adjointe

Association des camps du Québec

afmorin@campsquebec.com

